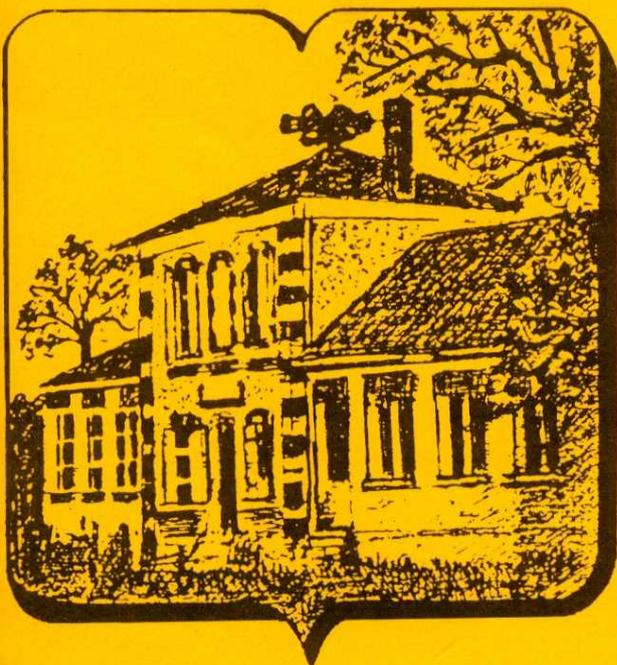


SAINT GERMAIN DE LA GRANGE



MAIRIE

SAINT GERMAIN DE LA GRANGE

Tél: 489.01.38

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 1984

SOMMAIRE

* LE MOT DU MAIRE	Page 3
* COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 1984	Page 4
* SUJET DU MOIS : L'EAU	Page 6
* SCOLAIRE : CANTINE	Page 10
GARDERIE	Page 11
TRANSPORT	Page 11
COMPTE RENDU VOYAGES DES ENFANTS	Page 13
* ANIMATION	Page 16
* INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	Page 17
* INFORMATIONS PRATIQUES BIBLIOTHEQUE	Page 20
* A.L.E. - COMPTE RENDU FETE DU VILLAGE - PROGRAMME RENTREE PROCHAINE	Page 21
* A.L.P.E.	Page 24
* PETITES ANNONCES	Page 24

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Mardi et Jeudi de 16h.30 à 19 h.
Samedi de 9h.30 à 12 h.

Ouverture de la Mairie : Lundi Mardi Jeudi Vendredi 8h. à 12h. 14h. à 18h.
Mercredi 14h. à 18h. Samedi 9h. à 12h.

IL Y A 3 FAÇONS D'OFFRIR SON SANG

...LE DON SIMPLE

...LA PLASMAPHÉRÈSE

J'ai entre 18 et 60 ans
Je peux offrir mon sang 5 fois par an
(3 fois par an pour les femmes) à
condition d'espacer d'au moins deux
mois deux dons de sang consécutifs.

C'est le don du sang total



On prélève une
petite quantité
de mon sang.

Je le stocke à + 4°C
pendant au maximum
21 jours,

il servira à remplacer le
sang d'un malade en cas
d'accident, ou lors d'une
intervention chirurgicale.

globules rouges
+
globules blancs
+
plaquettes
+
plasma

C'est le don uniquement
du plasma



On prélève une
petite quantité
de mon sang.

Pendant que l'on
sépare dans un appareil
le plasma des autres
composants, je reçois du
liquide physiologique.



On me restitue les
globules rouges, les
globules blancs et les
plaquettes en les diluant
dans le liquide
physiologique.



On renouvelle une
deuxième fois
l'opération, car ma masse
sanguine a été
très peu diminuée.



A partir du plasma, on
extraire plusieurs protéines
indispensables au traitement
de nombreux malades

"les fractions coagulantes" qui
permettront d'arrêter certaines
hémorragies, en particulier
chez les hémophiles,

"l'albumine" qui servira par
exemple à soigner les brûlés,

"les immunoglobulines" qui seront
utilisées pour la prévention
ou le traitement des maladies
infectieuses, comme le tétanos,

etc...

...LA CYTAPHÉRÈSE

C'est le don uniquement
des globules blancs
ou des plaquettes



On prélève du
sang total
dans mon bras droit.

Il est recueilli
dans un appareil qui va
isoler les globules
blancs ou les plaquettes

Le reste du sang m'est
réinjecté dans mon bras
gauche.

Les globules blancs
serviront à combattre des
infections,

les plaquettes seront
utilisées pour arrêter des
hémorragies.

...et maintenant

l'équipe du centre de transfusion de

VERSAILLES

vous attend lors de sa prochaine collecte

- dans votre entreprise

- dans votre quartier

LE MOT DU MAIRE

Monsieur J. P. NAVEAU, vice-président de la commission d'urbanisme, a invité les membres de la commission extra-municipale à une visite, pour juger de l'état du réseau routier, le samedi 2 juin. Il s'agissait de traiter de ce sujet en particulier, avec l'appui d'un dossier technique, établi pour la circonstance : une visite en différents lieux a donc été organisée, par utilisation du bus scolaire.

Cet examen a été global, le produit de la visite en a été la prise de conscience de l'importance du sujet par rapport aux autres. Chaque participant a été en mesure de donner son avis, de faire part de ses observations. Une prise en compte de différents éléments d'appréciation a permis notamment la mise au point, par le Conseil Municipal, du programme d'intervention routier à moyen et court terme.

Cette évocation simple, d'une action particulière de gestion, est le moyen unique d'affirmer aujourd'hui l'existence de deux axes importants de l'organisation du travail de groupe : d'abord, un souci permanent d'assurer la concertation, ensuite, le respect d'une volonté d'informer, qui doit permettre aux habitants, facilement, d'être tenus au courant de la vie municipale.

En retour, avant ou après l'action, selon les circonstances, le conseil municipal attend les observations de la part des administrés. C'est une forme de participation, à part entière, à laquelle je prétends attacher une grande importance : en effet, elle peut nous permettre de nous maintenir au plus près des préoccupations de chacun, d'une majorité de résidents. L'année 1984 sera la première d'une série qui enregistrera l'engagement de grandes dépenses pour de grands travaux. Il en sera donc fait état prochainement dans le bulletin municipal ce, dès que leur état de préparation le permettra.

En cette fin de premier semestre de l'année, les pensées portent principalement sur les loisirs, la détente ; je souhaite bien volontiers au lecteur, à tous, de bonnes vacances.

Jean REAU

VIE COMMUNALE

AU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 1984 -

- PRESENTS :

- . Mmes R. BOURGUIGNON, L. CHANCIBOT,
M. FROGET
- . MM. P. BOUCHEIX, J. P. MILLET, J. SAINT-YVES

- ABSENTS EXCUSES :

- . Mme C. LANDEC ayant donné pouvoir à
Mme FROGET
- . Mr J. P. NAVEAU ayant donné pouvoir à
Mr SAINT-YVES

- ABSENTS :

- . MM. M. BESEME et C. GOILLOT

- PRESIDENT : Mr Jean REAU, Maire

- SECRETAIRE de séance : Mme L. CHANCIBOT

=====

1° - BASSINS DE FORMATION :

Rattachement au Lycée de RAMBOUILLET dans l'attente du Lycée de LA QUEUE LEZ YVELINES.

Vu l'éloignement de ce lycée, nous demandons par écrit au Lycée de PLAISIR s'il y aurait possibilité que la dérogation soit maintenue jusqu'à l'ouverture du Lycée de LA QUEUE LEZ YVELINES.

En ce qui concerne le bassin de formation, nous attendons des informations complémentaires du Conseil Régional.

Il est donc décidé à l'unanimité de mettre en attente cette proposition.

2° - SUBVENTION SCOLAIRE :

Attribution d'une subvention de 10 F. par élève, soit pour $165 \times 10 = 1.650$ F. ; somme qui sera utilisée pour l'achat de livres destinés à la documentation des classes.

Décision adoptée à l'unanimité.

3° - RETRAIT DU SIRLEP :

La commune ne peut donner une suite favorable à ce syndicat pour le motif suivant : un engagement financier important (achat terrain + construction), que représentera ce lycée, la commune ne peut faire face à de telles dépenses. (Ne pas omettre que la commune a en charge la création du C.E.S de PONTCHARTRAIN).

Décision adoptée à l'unanimité.

4° - PRESENCE SECRETAIRE DE MAIRIE AU CONSEIL MUNICIPAL :

Afin d'aider le Secrétaire de séance dans la rédaction du procès-verbal du Conseil Municipal, Monsieur REAU propose la présence de la Secrétaire de Mairie.

Décision adoptée à l'unanimité, moins une voix.

5° - PARTICIPATION à l'IFAC :

Une subvention de 30 % sera accordée aux familles sur le tarif (déduction faite des repas) du centre aéré.

Cette subvention se monte à :

- . 330 F. pour le mois complet
- . 165,50 F. pour le 1/2 mois.

Décision adoptée à l'unanimité.

6° - CONTRAT REGIONAL - EMPRUNT :

En vue de financer les travaux de réfection des routes, la commune décide l'émission d'un emprunt obligatoire de 310.000 F. , amortissable en 15 ans au taux maximum fixé à ce jour à 11,75 % auprès de la Caisse d'Epargne de RAMBOUILLET.

Décision adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- ELECTRICITE DU VALLON

La municipalisation de ce hameau a eu lieu le 27 février 1983. La commune décide de

prendre en charge l'électricité de ce hameau depuis cette date.

Décision adoptée à l'unanimité moins une voix.

- ELAGAGE

La commune, par l'intermédiaire d'une entreprise, a effectué l'élagage chez quatre habitants de la rue des Marettes. Le montant de ces travaux s'élève à 5.337 F. pour 195 m linéaires.

Le remboursement de ces frais sera demandé à chaque habitant par l'intermédiaire du Percepteur de NEAUPHLE LE CHATEAU.

- FRAIS DE GARDERIE

Sous réserve d'enquête dans le bulletin municipal de juin, la commune sera peut-être amenée à prolonger les horaires de la garderie de 18h30 à 19h. De ce fait, l'augmentation du temps de présence passera de 3h15 à 3h45. Le tarif de la garderie passerait de 7F. à 8F.

- AFFECTATION FRAIS - CONTROLE RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Suite à la vérification des canalisations eaux usées - eaux pluviales, il a été constaté que trois habitants devront verser la somme de 800 F. pour branchement incorrect.

Décision adoptée à l'unanimité.

La SATESE qui contrôle la station d'épuration sera en mesure, dès l'automne prochain, de faire des contrôles de canalisation gratuitement.

- PRIX DU TRANSPORT (petit car)

Maintien du prix du transport, à savoir :

. un voyage : 80 F. . deux voy. : 160 F.
. trois voyages : 240 F. . quatre " : 320 F.

Le paiement s'effectuera au cours du 2ème mois de chaque trimestre.

1/2 tarif pour le 2ème enfant.

Pour les enfants déjeunant à la cantine, gratuité du transport du midi.

- CANTINE

La fiche d'inscription accompagnée du règlement devront parvenir à la mairie impérativement à la date indiquée sur celle-ci. Pour les enfants déjeunant occasionnellement, l'inscription et le règlement devront être faits avant le JEUDI de la semaine suivante. Aucun remboursement ne sera effectué pour les repas commandés mais non pris (sauf maladie de huit jours).

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat.

- CAISSE DES ECOLES

La CAISSE DES ECOLES remercie l'A.L.E. de lui avoir donné l'occasion d'augmenter ses recettes. En effet, le petit train a rapporté 215 F.

Un grand remerciement à Monsieur LE COENT qui a fait cadeau de son temps, de son matériel ainsi que de son essence pour la joie des petits.

Vu par nous, Maire de la commune de SAINT-GERMAIN DE LA GRANGE, pour être affiché le CINQ JUILLET 1984 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A SAINT GERMAIN DE LA GRANGE le 5 juillet 1984

Le Maire,

- Bibiche -

Prêt à Porter - Sportswear
Tennis

24, Place du Marché

78640-NEAUPHLE-LE-CHATEAU



489.23.12.

R.C. 324 272 467 000 16



Valérie Burç
COIFFURE



489 00 31

5, place de l'Église

78640 Neauphle-le-Château



LE SERVICE DE L'EAU

LES MOYENS DE LA DISTRIBUTION -

La distribution de l'eau peut être assurée, soit directement par la collectivité locale, soit par l'intermédiaire d'une société privée : c'est ce dernier cas qui est le plus répandu dans le département des Yvelines.

La distribution privée s'effectue par le recours à deux formules :

- LA CONCESSION : la commune confie à une société privée le soin de réaliser à ses frais l'infrastructure du réseau et d'en assurer l'exploitation, l'entretien et le renouvellement. Les tarifs pratiqués doivent donc couvrir les frais d'exploitation, les amortissements de matériels et d'installation fixe, les engagements financiers du concessionnaire.

- L'AFFERMAGE : la commune assure la maîtrise d'ouvrage et en confie l'exploitation et l'entretien à un entrepreneur : le fermier. Ce dernier se rémunère directement en pratiquant des tarifs qu'il fixe lui-même dans les limites déterminées par le contrat d'affermage. La collectivité reçoit le produit d'une redevance : la surtaxe communale, qui est destinée à assurer l'amortissement du prix de revient des installations.

LES CONTRATS DE LA DISTRIBUTION :

L'établissement d'un contrat est le fait de la collectivité (commune ou syndicat de communes) et la société privée.

Ce contrat, chaque commune en possède un exemplaire, l'administré, consommateur, peut donc le consulter en mairie.

Le contrat établi entre la société privée et le consommateur est un contrat individuel d'abonnement. A chaque nouvel abonné, sont précisées les conditions du service de l'eau (effet du branchement, propriété et entretien du compteur, service après-vente, responsabilité du fournisseur et les tarifs pratiqués).

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION D'YVELINES POUR L'ADDUCTION DE L'EAU :

Il a été créé le 24 avril 1934 par l'association de 32 communes et aujourd'hui, il regroupe 49 communes du département des Yvelines (voir carte de situation, la zone d'action et du réseau est délimitée sur son pourtour par une frange ourlée en pointillé).

Le syndicat couvre géographiquement environ 1/3 du département pour 1/5 du nombre des communes, mais seulement 1/20 de la population du département.

Son siège situé à la Préfecture, à Versailles, va être transféré à Thoiry.

La vocation du syndicat était donc essentiellement rurale avant l'urbanisation très rapide des communes limitrophes de la ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines. Une étude sur le coût des services en zone rurale est envisagée avec le concours du SIVOM ; cette étude serait réalisée pour le prix de 40.000 F.

Les équipements ont été réalisés à partir de l'année 1936, après la passation d'un contrat de concession avec l'entreprise industrielle. Ce contrat chargeait cet entrepreneur de la construction des réseaux d'amenée d'eau, des ouvrages de pompage et de stockage. Ces équipements étaient pratiquement terminés en 1941.

En 1946, du fait des nationalisations intervenues dans les secteurs d'activité des énergies et des fluides, E.D.F succédait à l'entrepreneur.

En 1957, après un long contentieux qui se terminait par le retrait d'E.D.F redevable d'une forte indemnité, le syndicat établissait un contrat de concession avec la Société Sablaise des Eaux. Ce traité a été reconduit pour 10 ans, négocié à nouveau en 1974, il sera à échéance en 1998.

Le fonctionnement du syndicat est assuré par un comité syndical qui réunit deux délégués, élus par chaque commune membre. Les statuts donnent des pouvoirs étendus au bureau, pour l'administration des biens et intérêts du syndicat.

Une mission d'ingénieur conseil du syndicat est assurée par la société Techna pour les programmes de travaux sur contrat d'études.

Le territoire du syndicat s'inscrit dans un quadrilatère dont les pôles sont Versailles, Mantes, Houdan, Rambouillet.

Le nombre d'abonnés est de 20.000 et 25.000 par l'ajout des collectivités avoisinantes qui en sont dépendantes en distribution. La population concernée est susceptible de varier de 70 000 à 90 000 personnes, du fait de la fréquentation des résidences secondaires, des séjours de fin de semaine.

LES EQUIPEMENTS DU RESEAU :

Dans la période 1957 à 1982, la progression du nombre des abonnements, de la consommation par foyer ont été les causes de la réalisation de multiples travaux de renforcement du réseau, du développement de la production et de la distribution, surtout depuis l'année 1970.

Ces travaux ont créé des charges financières importantes pour le syndicat et la société concessionnaire, qui se répercutent sur la tarification de l'eau à l'utilisateur. Ces charges sont d'autant plus lourdes que la rentabilité des équipements est moindre en raison de la surface géographique à couvrir par réseau est importante par rapport au nombre réduit d'utilisateurs (caractéristiques : 5 000 m³ par km de canalisation à comparer à la moyenne régionale en urbanisation semi-pavillonnaire : 20 000 m³).

	1957	1982
longueur de canalisations	300	800 km
nombre de branchements	5.000	19.900 km
puits et captages	21	13
réservoirs	20	29
stockage	4.000	15.000 km

L'évolution de la production annuelle d'eau en vingt cinq années s'établit désormais :

- 1957 : 700.000 m³/an environ
- 1982 : 5.700.000 m³/an environ

Cette production est néanmoins encore insuffisante :

- besoin de couvrir les besoins de pointes journalières en saison estivale par l'importation dans les années sèches (consommation : 40.000 m³/jour environ),
- effet du rendement du réseau, soit la différence entre le volume des m³ produits et celui des m³ distribués, facturés. Le ratio de facturation s'est nettement amélioré en passant de 0,60 environ en 1957 à 0,75 environ en 1982.

LES INVESTISSEMENTS EN EQUIPEMENTS :

Ils représentent en francs constants et actualisés à l'année 1982 :

- 1937 : environ 7.000.000 F.
- 1957 : " 45.000.000 F.
- 1982 : " 160.000.000 F.

Deux programmes de travaux sont retenus :

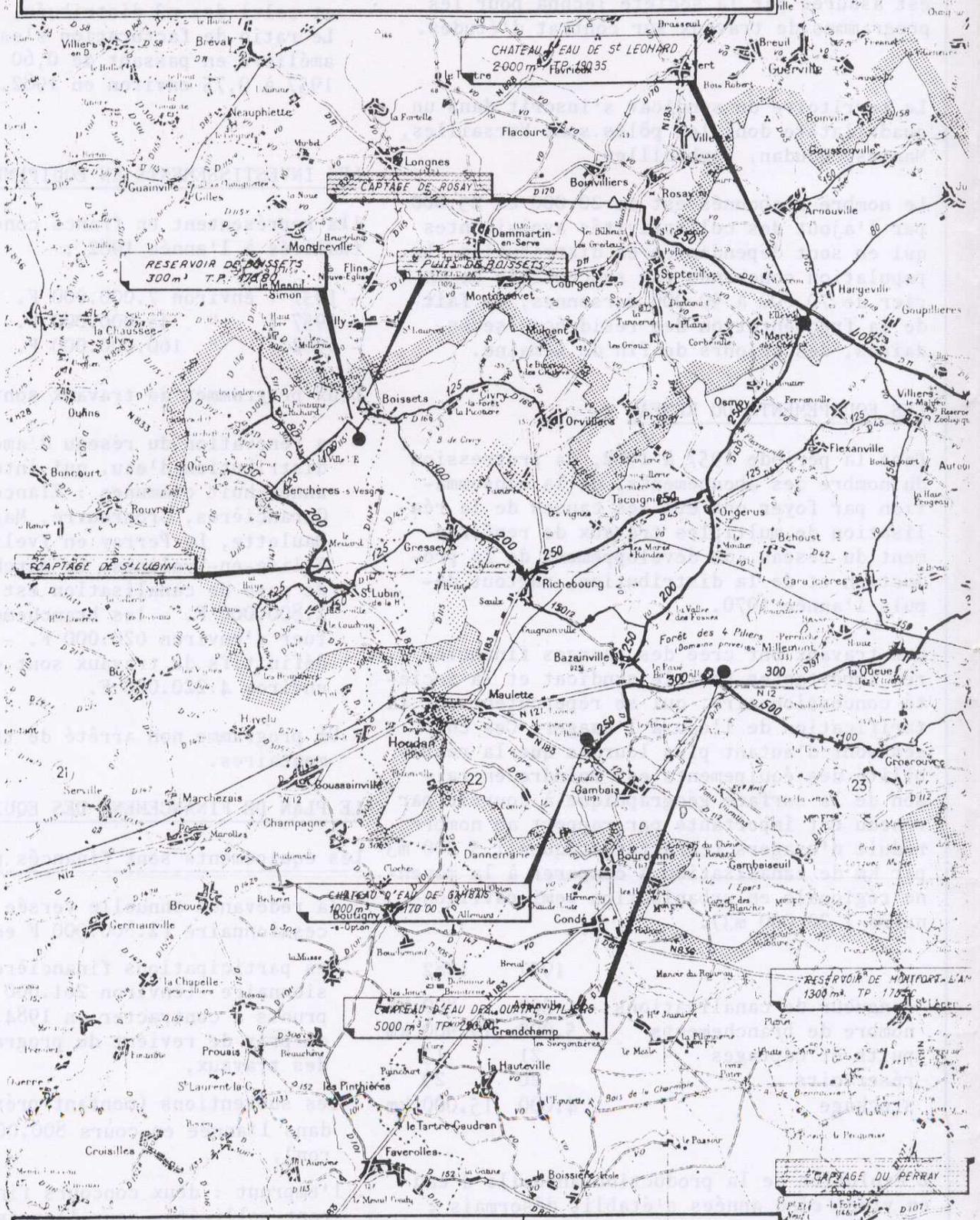
- la rénovation du réseau d'amenée et de distribution d'eau, qui intéressera cette année huit communes : Elancourt, Gambais, Garancières, Grosrouvre, Magny les Hameaux, Maulette, Le Perray en Yvelines, Vieille-Eglise-en-Yvelines. Le marché estimatif de pose de canalisation est d'environ 2.800.000 F. - les branchements à effectuer d'environ 626.000 F. - les marchés définitifs de travaux sont évalués à environ 4.220.000 F.
- Un programme non arrêté de travaux supplémentaires.

LE PLAN DE FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS :

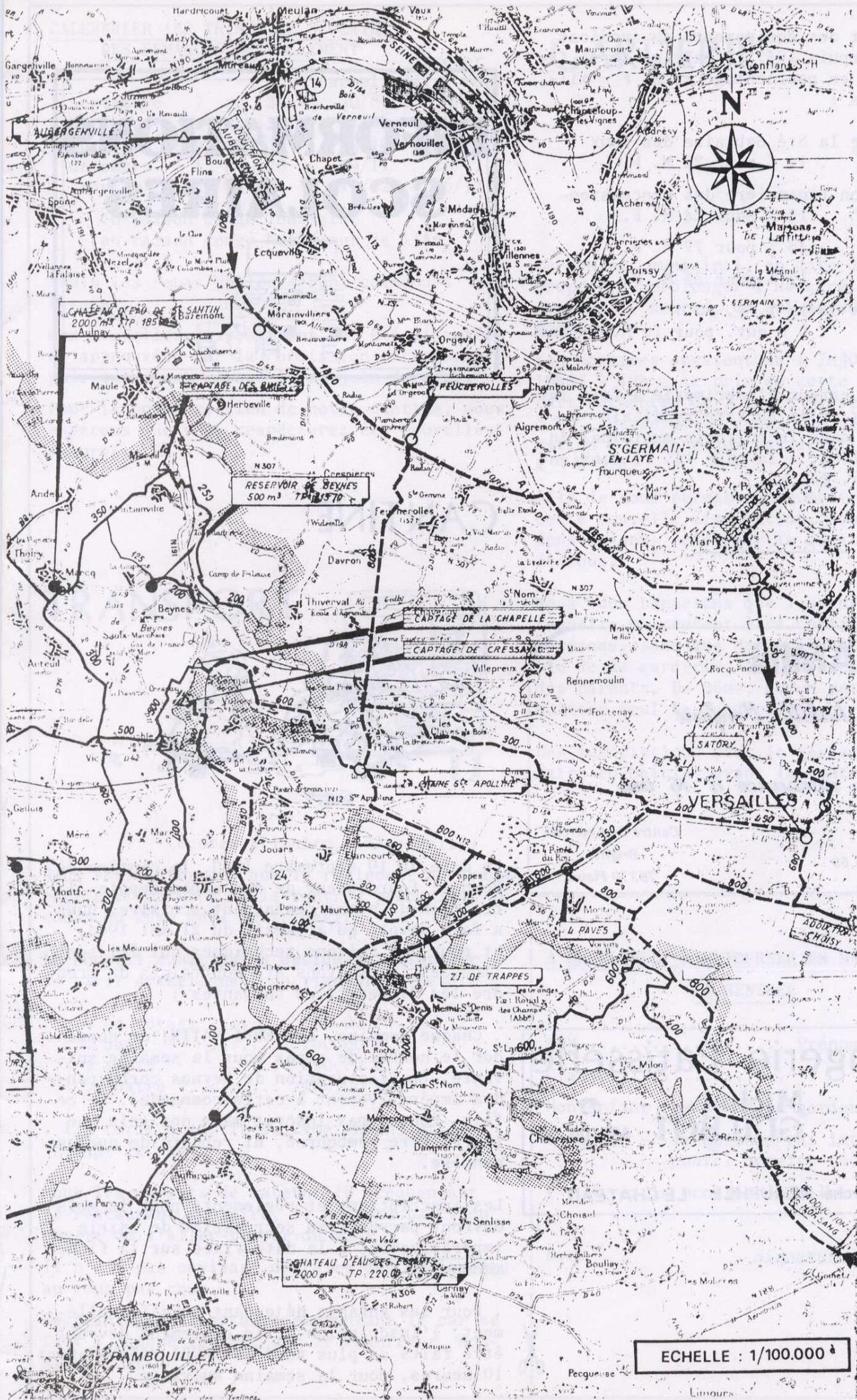
Les équipements sont financés par :

- la redevance annuelle versée par le concessionnaire (2.800.000 F environ)
- les participations financières du concessionnaire (environ 261.000 F. sur emprunts à contracter en 1984, 910.000 F. du prix de revient du programme annuel des travaux,
- les subventions (montant prévisionnel dans l'année en cours 800.000 F. environ),
- l'emprunt : deux concours financiers seront sollicités pour l'engagement des programmes de travaux d'un montant de 5.000.000 F. environ,
- la récupération de la T.V.A à terme (deux années après la réalisation des travaux d'équipements).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION DES YVELINES POUR L'ADDUCTION DE L'EAU



<p>CONDUCTEUR D'OPERATION DIRECTION DEPARTEMENTALE de l'AGRICULTURE des YVELINES 3 rue de Fontenay - 78000 VERSAILLES</p>	<p>SOCIETE CONCESSIONNAIRE S.D.E. SABLAISE DES EAUX 78690 - LES ESSARTS.LE ROI</p>	<p>DIRECTEUR DES TRAVAUX SOCIETE TECHNA Ingénieurs-conseils AGENCE SAUVANET d'ORLEANS 126 Fg. Bannier - 45000 ORLEANS</p>
---	---	--



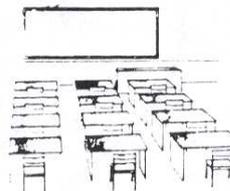
ECHELLE : 1/100.000

Le financement des équipements du syndicat, à l'analyse depuis 1957, s'exprime de la façon suivante, en pourcentage et M. F = million de francs :

- Redevance de la Sté Sablaise des Eaux :
 . 14 % pour 22 M. F.
- Participation financière des concessionnaires
 . 15 % pour 24 M. F.
- Emprunts . 48 % pour 77 M. F.
- Subventions . 17 % pour 27 M. F.
- Récupération de la T. V. A. :
 . 6 % env. pour 10 M. F. env.

Erratum : Une erreur d'imprimerie a fait indiquer le taux de la surtaxe syndicale à 0,70 F. le m³ dans le bulletin municipal du mois d'avril 1984, à la page 14. Il convient de lire 0,78 F. par m³.

INFORMATIONS SCOLAIRES



CANTINE

BENJAMIN

habille l'enfant

de la naissance à 16 ans

Centre Commercial

Brigitte

78370 Plaisir

 Tél. 055.15.69



En date du 19 septembre 1983, la cantine de Beynes, fournisseur de nos repas depuis la création de notre restaurant scolaire, nous a fait savoir qu'à partir du 21 mai 1984, et pour des raisons techniques qui lui sont imposées, nous avons été contraints de prendre les dispositions suivantes :

. Chaque semaine, LE JEUDI MATIN, de commander le nombre de repas pour la semaine suivante. (La facturation de Beynes correspondra impérativement à cette commande). De ce fait, tout repas inscrit mais non pris ne pourra être remboursé, ni reporté de quelque manière.

Les inscriptions et règlements pour le mois devront parvenir au secrétariat de mairie impérativement à la date fixée sur la fiche mensuelle.

. Pour les enfants déjeunant occasionnellement, l'inscription et le règlement devront être faits au plus tard le JEUDI MATIN, avant 10 heures, pour la semaine suivante.

Boulangerie Pâtisserie

SPECIALITES :

Pains Spéciaux

Gâteaux Glacés

Michel

GUILBOT



489.00.50

20 Place du Marché NEAUPHLE LE CHATEAU

CAISSE DES ECOLES

Au cours de la fête de l'ALE du 23 juin, un petit train conduit par Monsieur LECOEUR circulait dans le bourg.

Le bénéfice, soit 215 F. a été remis à la Caisse des Ecoles.

Merci à l'ALE et tout particulièrement à Monsieur LECOEUR qui ne veut aucun dédommagement (temps, location de tracteur, essence).

COMMUNICATION S I R E R

Ramassage scolaire des enfants fréquentant un établissement de Rambouillet.

URGENT

Pour l'organisation du transport de ces élèves, nous vous serions obligés de nous faire connaître l'établissement où votre enfant est inscrit.

Nous devons communiquer ces renseignements au SIRER avant le 15 AOUT 1984.



" LE CELTIQUE "

BAR-TABAC-JEUX-LOTO



Tél. 489.02.33

4, Grande Rue 78640 Neauphle le Chateau

RC 309 393 . 825 *Fermé le Mardi*

GARAGE CITROEN



F. CARLOS

Réparations toutes marques

4, Rue des Soupîrs
NEAUPHLE LE CHATEAU TÈL. 489.17.11

COMPTE RENDU

VOYAGES DES ENFANTS

La promenade en bateau-mouche
Nous sommes arrivés sur le bord de la Seine.
Le ciel était gris, il pleuvait. Nous avons embarqué sur
le bateau-mouche. Il était grand, blanc, il n'y avait
pas d'étage, et heureusement il était complètement
ouvert. Le toit était remplacé par des vitres, nous avons
pu tout voir. Nous avons démarré, une hôtesse, à
l'avant, parlait dans un micro et décrivant tout ce
que nous voyions. Nous avons fait le tour de l'île
St Louis, et de l'île de la Cité. Nous avons
admire Notre Dame de Paris, le Palais de Justice, le
Louvre, l'Hôtel de Ville de Paris. Nous sommes passés
sous les ponts les plus anciens de Paris. Il y avait
beaucoup de statues et de décorations. Les ponts se
reflétaient dans l'eau. Nous avons vu de belles choses,
nous avons été très intéressés, cette promenade nous a plu.

Les
Elèves
du
C.E-1

Une excursion "super"

Nous sommes allés prendre le train à Paris, gare de Lyon, on a louer le train. Les groupes de 23 à 30 nous avons monté répartis dans les compartiments. Les enfants ont été installés sur nos couchettes. Nous nous sommes partagé un peu de bagage. Il a fallu faire son lit. Ça faisait beaucoup de bruit. Philippe est même rigolé et pas beaucoup dormi. Philippe est même tombé de son lit qui était au 3^{ème} étage.

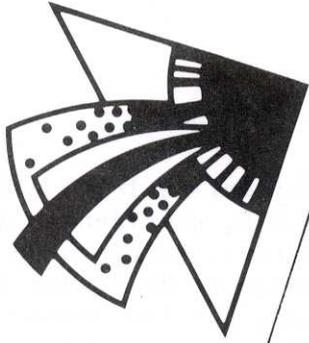
Le guide nous attendait au petit déjeuner et un un petit train nous a amenés à Chamouise puis ensuite un petit train à crémallière nous a conduit vers la Mer de Glace à 1315 m. Le paysage c'était magnifique. On a aperçu un refuge avec après des forces petite gare du Mont-Blanc nous a conduit un sentier schiste et nous avons visité la grotte creusée et sculptée sous la mer de glace. Depuis la gare pour remonter nous avons fait un peu à la fois. Pour remonter nous avons fait un peu à la fois. Chamouise pour déjeuner à la station U.C.F.S. et après midi nous avons fait un peu à la fois.

Certains avaient peur. En haut il n'y avait beaucoup de neige. Nous avons bien joué. Les guides nous ont montré les sommets importants et nous a indiqué leurs noms. On a fait des photos. Les guides nous ont montré Blanc. L'aiguille du midi, la frontière Suisse et deux magnifiques glaciers.

Toujours accompagnés de notre guide, nous avons visité le musée de la montagne où nous avons vu les premiers conquérants du Mont Blanc. Ils avaient de drôles de tenues. Les dames achetaient des souvenirs. Nous avons ensuite fait des achats de souvenirs. Après le repas du soir c'était le retour. Dans les couchettes il n'y avait encore plus de bagage, mais tout le monde a bien dormi, on a eu du mal à se réveiller.

Le 11/07





Chamonix

Voici le long télégramme adressé par les CM1 à leurs parents et amis au retour de leur voyage.

Voyage longtemps attendu et reporté, enfin effectué! Sommes allés de découverte en surprise, d'émotion en émerveillement. Première nuit en couchette assez agitée. Petit déjeuner copieux à St Germain. Montée par le petit train à crémaillère à Montemor. Descente rapide et parfois sur les fesses jusqu'à la mer de Glace. Émerveillement en visitant les superbes grottes taillées dans la glace. Remontée fort épuisante. Repas bien mérité avant retour à Chamonix. Dejeuner réconfortant au self de la cité scolaire. Grosses émotions pour la montée et surtout la descente du téléphérique de Plan. Pray. Émerveillement devant le paysage qui nous entoure: Mont-Blanc, glacier des Bossons, aiguille du Nord, le Moine, le Pouce, aiguille Verte... Bataille acharnée de boules de neige à 2000 m d'altitude. Retour à Chamonix pour achats souvenirs et visite musée alpin (premiers patins et skis, cartes des télpes...)
Dîner (potage, gratin, jambon et crêpes). Traversée au pas de dans compartiment surchauffé. Nombreux arrêts du train. À 22 h 30 mn, le silence se fait, les yeux se ferment: repos bien mérité. Réveil difficile, habillage rapide, pas de toilette. Trouvons le car mais pas de chauffeur. Retour à St Germain à 8 h 10 mn. Voyage amusant, merveilleux, intéressant.
Beaucoup de souvenirs.
Attendons déjà prochain voyage...

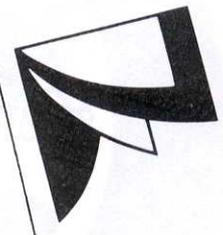
Bonnes vacances
classe de CM1

La promenade à Paris

chez nous, on a pris des provisions et on est allé à l'école. un car est venu nous chercher et nous a emmenés à Paris. nous avons suivi la Seine on arrivant à Paris nous avons visité l'aquarium. il y avait de très, très gros poissons. on sortant de l'aquarium nous avons vu les jets d'eau du Trocadéro. nous avons piqué-niqué au champ de Mars. les pigeons venaient manger nos miettes de pain. Lawrence leur a même donné des chips. après le piqué-niqué nous sommes allés sous la tour Eiffel. il pleuvait. puis nous avons pris le bateau-mouche: nous avons passé sous des ponts et à côté de Notre-Dame. il y avait une dame qui parlait en français et en anglais. à la fin, elle a vendu des mouchoirs, des cartes, des sacs et des porte-clés. nous sommes revenus à terre. nous avons repris le car pour revenir à Saint-Germain de la Grange.

texte élaboré

collectivement par les petits du cours préparatoire



ANIMATION

LETTRE DU CONSEIL GENERAL DES YVELINES

Le Conseil Général a décidé de rassembler en une exposition départementale, les dernières oeuvres primées dans les Salons d'Art locaux les plus importants et qui bénéficient d'une subvention du Conseil Général.

Cette exposition se tiendra dans le domaine de Madame ELISABETH - 73 avenue de Paris à Versailles, du 28 SEPTEMBRE au 14 OCTOBRE 84 de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

C'est là une occasion pour les organisateurs de ces salons, ainsi que pour les artistes eux-mêmes, de se faire connaître sur une échelle agrandie, en bénéficiant d'un support logistique de grande qualité. Par ailleurs, vous pourrez, à cette occasion, visiter gratuitement le domaine de Madame ELISABETH, propriété départementale.

L'AGE D'OR

Monsieur BLONDEAU, président de l'Age d'Or, remercie Monsieur BARRIERE, président de l'A.L.E de lui avoir permis, au cours de la fête du 23 juin, d'exposer et de vendre les travaux manuels effectués par les membres du club. Monsieur BLONDEAU souhaite bonnes vacances à tous ses adhérents et leur donne rendez-vous le troisième jeudi de septembre.

Le 26 juin, l'Age d'Or s'est rendu au Théâtre de Poissy, assister à un spectacle de variétés. Commentaire à la sortie du car à 18 h 30 :

... magnifique féérique ... splendide ...

Les sorties à Poissy remportent de très vifs succès.

Le club constate une légère augmentation d'inscription à ces sorties et rappelle que TOUS peuvent y participer.



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES



TARIF VIGNETTE 1984

PREFECTURE DES YVELINES

Objet : transfert au département des compétences en matière de vignette automobile.

Désignation	Taux 1983	Coefficients multiplicateurs (loi de finances pour 1984)	Taux 1984
<u>Moins de 5 ans</u>			
1 à 4 CV inclus	170		182
5 à 7 CV	320	1,9	346
8 et 9 CV	760	4,5	820
10 et 11 CV	900	5,3	964
12 et 16 CV	1 600	9,4	1 710
17 CV et plus	2 400	14,1	2 566
<u>Plus de 5 ans et moins de 20 ans</u>			
1 à 4 CV inclus	85		91
5 à 7 CV	160	1,9	173
8 à 9 CV	380	4,5	410
10 et 11 CV	450	5,3	482
12 et 16 CV	800	9,4	855
17 CV et plus	1 200	14,1	1 283
<u>20 à 25 ans</u>			
Tous véhicules	76	0,4	76
<u>Taxe spéciale</u>			
<u>V.P. + 16 CV</u>			
5 ans et moins	8 100	48	8 736
+ 5 ans et - 20 ans	4 050	48	4 368
+ 20 ans et - 25 ans	1 100	7	1 274

Soit pour 1985 un taux moyen d'augmentation de la taxe différentielle de 7,32 %

TAXE D'HABITATION

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

Objet : taxe d'habitation - abattement pour charges de famille.

Extrait de la lettre du 8 juin 1984

..... la valeur locative afférente à l'habitation principale est diminuée d'un abattement pour charges de famille. Pour assurer le bénéfice de cet abattement, chaque contribuable est tenu de faire parvenir au service des impôts une déclaration qui reste valable tant que les énonciations qu'elle contient n'ont pas cessé d'être exactes....

... Afin de déterminer le montant des abattements auxquels pourront prétendre en 1984 vos administrés chargés de famille, je vous saurais gré de bien vouloir inviter ceux d'entre eux dont les charges de famille se sont modifiées depuis leur dernière déclaration, ainsi que ceux qui seront imposables cette année pour la première fois dans la commune, à déposer, en mairie avant le 15 septembre 1984, la déclaration annotée des renseignements les concernant (imprimés à disposition en mairie).

PROTECTION DES RECOLTES CONTRE L'INCENDIE

PREFECTURE DES YVELINES

Direction de la Protection Civile de la prévention et de défense.

Objet : Protection des récoltes contre l'incendie.

Extrait de l'arrêté préfectoral du 30 juin 72

- Article 2 : Travaux de récoltes effectués avec tracteurs ou moissonneuses-batteuses :

Les tracteurs ou moissonneuses-batteuses utilisés pour la moisson comporteront un dispositif pare-étincelles au tuyau d'échappement.

Sur les tracteurs équipés au gazogène, le montage du générateur sera réalisé de façon à éviter la présence de points chauds à proximité du sol et le retour de flammes depuis le générateur.

Il sera procédé aux opérations d'allumage et de décrassage du générateur loin des récoltes et sur une aire désherbée.

Sur tout tracteur ou moissonneuse-batteuse utilisé pour la moisson, devront être disposés des battes à feu, des pelles et un extincteur en parfait état de fonctionnement.

- Article 6 : Destruction des chaumes par incinération :

Tout cultivateur désireux de procéder à la destruction des chaumes sur pieds, ou de résidus de battages laissés sur les chaumes par les moissonneuses-batteuses, devra en faire la déclaration écrite préalable à la mairie.

Cette déclaration devra indiquer les jour, date et heure de l'incinération, le lieu-dit et la surface du terrain à incinérer et porter engagement de respecter strictement la réglementation en vigueur.

Le cultivateur devra assister à l'opération ou s'y faire représenter. Avant de commencer l'incinération, il devra délimiter la parcelle à incinérer en procédant au déchaumage de son périmètre sur une largeur qui ne saurait être inférieure à 5 mètres, à l'aide d'une déchaumeuse.

Dans le cas de parcelles supérieures à 10 hectares, le cloisonnement devra être effectué par déchaumage, de façon à rendre chaque élément au plus égal à cette surface.

Les feux ne pourront en aucun cas être allumés après 16 heures.

Deux parcelles contigües ne pourront être incinérées en même temps.

La parcelle à incinérer ne pourra être mise à feu que d'un seul côté à la fois.

Le Maire ou son délégué pourra, à tout moment, si les circonstances l'exigent, ajourner ou donner l'ordre d'arrêter l'incinération.



SERVICE NATIONAL

U.R.S.S.A.F.



MINISTÈRE DES ARMÉES - SERVICE NATIONAL

Vous êtes nés en JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE -
OCTOBRE 1966 - Recensement en JUILLET 1984

Venez en Mairie, muni :

- . d'une pièce d'identité
- . d'une pièce d'état-civil (livret de famille)

U.R.S.S.A.F de PARIS

Pour faciliter ses relations avec les coti-
sans, l'U.R.S.S.A.F de Paris a mis à leur
disposition un service de renseignements où
toutes les informations d'ordre général sont
données par des agents spécialisés :

. du lundi au vendredi de 8 h à 17 h

Pour obtenir ce service, composez le
851.11.11.

Permanence ouverte dans les locaux de la
Caisse d'Allocations Familiales de la R. P.
à Saint Germain en Laye : 2 bis rue de Prieuré
Tél. 451.86.56.

AVIS DE RECRUTEMENT

DEPARTEMENT DES YVELINES -

Avis de recrutement

- . Recrute deux programmeurs Système con-
tractuels - qualification I, femme ou
homme, pour son centre de traitement de
l'information.

Pour notice de renseignement relative à ces
emplois, s'adresser à :

Hôtel du Département
2 Place André Mignot
VERSAILLES

- . Porte D 102 - Tél. 955.09.55 p. 25.66
- . Date de clôture des inscriptions le
27 JUILLET 1984 inclus, délai de rigueur.

S.N.C.F.

S.N.C.F

L'électrification de la ligne Plaisir Grignon
à Dreux sur la ligne Saint-Cyr à SURDON sera
mise sous tension le 10 septembre 1984.

ENTREPRISE Francois GUEY

pavage - dallage - carrelage

pose de bordures



tél. : (3) 487.36.10

10, rue du Bois

78910 - ORGERUS

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

A partir du mois de JUILLET, la mairie sera ouverte :

- . lundi, mardi, jeudi, vendredi, de
8 h à 11 h 30 - 15 h 30 à 17 h 45
- . mercredi, de 15 h 30 à 17 h 45
- . samedi, de 9 h à 11 h 30.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Pendant les mois de juillet et août, la bibliothèque sera ouverte le vendredi de 17 h à 19 h.

Madame BARRIERE, responsable de la bibliothèque accepte les dons de livres.

C.T.S.

CENTRE DEPARTEMENTAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Lors de la dernière collecte de sang en date du 29 mai, peu de donateurs à St Germain de la Grange.

Nous nous permettons de vous rappeler qu'à partir de 18 ans, jusqu'à 60 ans, vous pouvez donner votre sang.

Le C.T.S. de Versailles nous fait savoir que pour l'année 1984, il lui faudra trouver 15 000 flacons de sang supplémentaires, et se voit donc dans l'obligation de lancer un véritable S.O.S pour susciter de "nouveaux dons".

La municipalité compte sur votre solidarité et votre humanisme pour contribuer à aider le C.T.S. A l'avance merci.

NOS JOIES NOS PEINES

- NAISSANCE :

- . Julien DREYFUS, le 15 juin 1984

Nous adressons nos félicitations aux parents.

- DECES :

- . Madame LEBEVRE - le 29 mai 1984
- . Monsieur PONCELET - le 28 mai 1984
- . Monsieur THEVENON - le 28 mai 1984
- . Madame LEGRAS - le 6 juin 1984

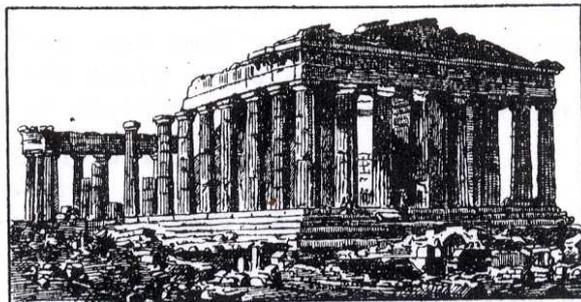
Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

Madame PONCELET remercie très profondément toutes les personnes qui ont témoigné, par leur présence, leur pensée et les fleurs, leur sympathie envers son époux et le papa de Véronique, Isabelle et Anne, lors du douloureux adieu du 4 juin 1984.

COMPTE RENDU FETE DU VILLAGE



LES OLYMPIADES



En cette année 84, nos J.O (Joyeux organisateurs de l'A.L.E) avaient choisi de nous plonger dans la Grèce Antique. Quelle ne fut pas notre surprise de voir s'ériger dans la rue principale des colonnes ornées de lauriers et de pouvoir parler à de vrais hellènes en tunique. Nous y étions bien !

Zeus avait refusé de s'installer ce jour là à Olympie. C'est sous un soleil éblouissant que la flamme fut portée en relais par nos marathoniens de service à travers tout le village, pour arriver au pré (Olympique) de Job. Les Olympiades étaient ouvertes.

Les équipes se démenèrent pour skier sur l'herbe, courir après quelques briques. "Oh là ! Si ! Terre est basse et ne puis me relever" pouvait-on entendre. Mais l'embarquement eut lieu quand même... dans des sacs... pour une course euphorique. "Taisez-vous, voici le fil" dit Ariane et beaucoup eurent du mal à sortir de ce labyrinthe. Le bouclier des vainqueurs fut amené en grand triomphe dans la cité.

Bravo aux participants. Un petit regret personnel - que nos sympathiques J.O aient proposé, pour la recherche des équipes, une affiche plutôt américanisée. Nous étions aux Olympiades grecques, mais il est vrai que Los Angeles n'est pas loin !

Quelle foule, toujours aussi impatiente, près de notre célèbre vache baptisée IO, pour l'occasion, et qui, pour la joie des petits, avait accepté sa métamorphose ! Quand on eut mis l'eau aux canards, Vénus s'y plongeait pour en attraper un. Tout près de là, se tenait un autre palmipède, plus chanceux, que l'on ne pouvait approcher que des yeux. Notre atelier émaux l'avait choyé toute l'année, et il était entouré de bien belles oeuvres réalisées par les enfants.



Et de colonne en colonne, la foule se pressait pour jouer. Achille, ce jour là, était encore tenu par le talon, car il a plongé tout droit dans le styx du pays électre (i) onique...ce qui l'a rendu bien sûr invulnérable. Et, pire encore ! On n'a toujours pas compris une chose : Hélène avait bien été enlevée, mais la guerre de Troie n'a pas eu lieu. Pour ceux qui se feraient du souci, sachez qu'Ulysse et ses amis avaient oublié leur célèbre cheval de bois. Il fut remplacé par de superbes montures. Combien de Pénélopes attendaient, impatientes, le retour d'Ulysse.

Au stand maquillage, il n'y avait pas de Cyclope, mais de belles Sirènes, à faire rougir toutes les muses. "Peint dare, dare" disait Melpomène toujours aussi tragique. "Ne fait pas d'histoire" répondait Clio, tandis qu'Ariane trainait toujours son fil....

L'innocence et le bonheur régnaient au pays d'Arcadie, où le célèbre berger sonnait, sonnait encore pour appeler les petits agneaux à le suivre dans le train. Merci à l'A.L.E de la part de nos enfants, car ce petit train circulait pour la Caisse des Ecoles.

Les Anciens étaient représentés cette année pour la première fois. Quel plaisir devant ce stand ! Nos papis et mamis étaient heureux de nous présenter leurs activités. La fête était pour tous.

Ballons rouges, bleus, jaunes, montez bien haut vers le soleil. Zéphyr est là et vous pousse doucement, sous le regard ébahi des petits et des grands. Espérons qu'ils ne subiront pas le même sort qu'Icare. Le ciel était bleu et le soleil brillait, nous offrant un beau spectacle.

Nous voici sur l'Agora pour terminer cet après-midi.

"Otes-toi de mon soleil" dit Diogène à Alexandre. "Oui, mais à condition que tu me prêtés tes tonneaux pour le Vélo Trial de Poissy".

C'est ainsi que nous avons pu assister à une époustouflante exhibition de Vélo-Cross par de jeunes amateurs. Quelle maîtrise ! Digne des Olympiades.

Le pire est, que toute la foule venue participer à notre fête commençait à humer les grillades. Il fallut donc rendre visite à Dionysos et aux Danaïdes. Ici, pas de mystère pourtant. Que de délices pour nos palais.

Euh bé ! Il n'y manquait que la macédoine ! Mais elle fut malencontreusement assaisonnée au yaourt bulgare et il en restait si peu... (César s'excuse, mais en route, il a mangé tous les raisins ... de Corinthe).

Et la soirée continua. Calliopé, toujours insatiable, était là, avec son Appolon plus drôle que jamais, pour annoncer le spectacle Terpsichore, muse de la danse, nous proposa un superbe ballet sur l'air du Boléro de Ravel, présenté par le centre de danse de Plaisir. Brillante prestation quand on sait les difficultés de cette chorégraphie. Thalie, muse de la comédie, avait rencontré le 3ème âge. Que de rires ! Dommage que les jeunes aient été si pressés d'aller danser. Des comédiens de talent en plus. Bravo !

L'aérobic de notre village ne manquait pas d'oxygène. Avis aux amateurs et amatrices. La présentation devrait faire naître des vocations !

Et bien sûr, jusqu'à tard dans la nuit, le bal fut très animé. Les jeunes ont retrouvé la musique dans une folle ambiance.

A tous, organisateurs de l'A.L.E. municipalité, participants, habitants (n'oublions pas les nouveaux résidents venus très nombreux) un grand merci pour ces Olympiades 84. Elles nous ont permis de nous retrouver et de nous connaître.

La récidiviste que je suis, vous adresse toutes ses excuses pour cette chronique si imparfaite.... Avis aux amateurs ! !

D. THORON



RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 17 JUIN 1984

Arrêté du 21 juin 1984 - Journal Officiel du 27 juin 1984

	St Germain de la Grange	Département Yvelines	National
. Electeurs inscrits	839	721.901	36.880.688
. Votants	546	416.092	20.918.772
. Suffrages exprimés	541	407.868	20.180.934
. Taux d'abstention	34,93 %	42,36 %	43,28 %

<u>ETAT DES LISTES DE CANDIDATS</u>			
- "LES VERTS - EUROPE ECOLOGIE" Tête de liste : Mr Didier ANGÈR	22	13.994	680.080
- " INITIATIVE 84 - LISTE DES JEUNES ENTREPRE- NEURS, L'EUROPE POUR ENTREPRENDRE, CONDUITE PAR GERARD TOUATI" Tête de liste : Mr Gérard TOUATI	6	1.915	123.642
- "LISTE PRESENTEE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANCAIS" Tête de liste : Georges MARCHAIS	31	32.062	2.261.312
- "LISTE E.R.E EUROPEENNE, ENTENTE RADICALE ECO- LOGISTE POUR LES ETATS UNIS D'EUROPE Tête de liste : Mr Olivier-Charles STIRN	25	16.753	670.474
- "AU NOM DES TRAVAILLEURS QUI EN ONT ASSEZ D'ETRE TRAHIS PAR LA GAUCHE OU OPPRIMES PAR LA DROITE- LISTE CONDUITE PAR ARLETTE LAGUILLER" Tête de liste : Mme Arlette LAGUILLER	8	4.691	417.702
- "LISTE DU PARTI OUVRIER EUROPEEN" Tête de liste : Mr Jacques CHEMINADE	1	1.431	17.503
- "RÉUSSIR L'EUROPE" Tête de liste : Mme Francine GOMEZ	18	10.273	382.404
- "FRONT D'OPPOSITION NATIONALE POUR L'EUROPE DES PATRIES" Tête de liste : Mr Jean-Marie LE PEN	60	58.638	2.210.334
- "POUR UN PARTI DES TRAVAILLEURS - LISTE OUVRIÈ- RE ET PAYSANNE D'UNITE SOUTENUE PAR LE PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE ET PAR DES MILI- TANTS DU MOUVEMENT OUVRIER DE TOUTES TENDANCES POLITIQUES ET SYNDICALES" Tête de liste : Mr Marc GAUQUELIN	3	1.871	182.320
- "LISTE SOCIALISTE POUR L'EUROPE" Tête de liste : Mr Lionel JOSPIN	106	73.600	4.188.875
- "DIFFERENTS, DE GAUCHE, EN FRANCE, EN EUROPE, LA 3ème LISTE DE GAUCHE HENRI FISZBIN - SERGE DEPAQUIT PRESENTEE PAR LE P.S.U LES COMMUNIS- TES DEMOCRATES ET UNITAIRES" Tête de liste : Mr Serge DEPAQUIT	4	2.408	146.238
- "UNION DE L'OPPOSITION POUR L'EUROPE ET LA DE- PENSE DES LIBERTES - LISTE PRESENTEE PAR L'U.D.F et le R.P.R CONDUITE PAR SIMONE VEIL" Tête de liste : Mme Simone VEIL	253	186.289	8.683.596
- "U.T.I.L.E. (UNION DES TRAVAILLEURS INDEPEN- DANTS POUR LA LIBERTE D'ENTREPRENDRE)" Tête de liste : Mr Gérard NICOU	4	1.657	138.220
- "LISTE POUR LES ETATS UNIS D'EUROPE" Tête de liste : Mr Henri CARTAN	/	2.286	78.234

Amicale Amicale

Encore une fois, grâce à tous ceux qui ont aidé à l'organisation, et à tous les habitants de Saint Germain de la Grange qui ont participé, la fête du 23 juin a été un succès. Merci à tous !

La fête clôture la saison 83/84. VIVE 84/85.

D'ores et déjà, nous vous annonçons le programme des activités régulières. Pour participer dans votre village ... INSCRIVEZ-VOUS VITE A L'AMICALE ET AUX ACTIVITES.

DIMANCHE

- 8 h 30 : Georges BARRAS vous entraîne dans la campagne pour un jogging
- 10 h 45 : Claudie TAILLANDIER anime la gym-disco, tonique et dynamique

MARDI

- 19 h : Isabelle EUSTACHE propose des cours de claquettes, et
- 20 h : de la danse classique

MERCREDI

- 15 h : Catherine NAVEAU continue d'animer l'atelier émaux, baptisé ALEmaux

JEUDI

- 19 h 30 : Georges BARRAS vous maintient en forme avec la gym

VENDREDI

- 20 h 30 : Les jeux de cartes sont rois. Le bridge bien sûr, mais d'autres jeux aussi si vous le souhaitez : tarot, go, etc.

SAMEDI

- 15 h : Jean-Pierre CHANCIBOT anime le tennis de table.

Et la Choramicale ? elle continue. Nous sommes en contact avec un nouveau chef de chœur possible et indiquerons rapidement le jour et l'heure des soirées chorale.

Mais d'autres activités peuvent encore être proposées ... dessin, club informatique... tir à l'arc... il suffit d'avoir un minimum de 10 personnes, de trouver un animateur, et une heure où la salle Jules Gohard est encore disponible !

N'hésitez pas, appelez dès maintenant ou à votre retour de vacances, les membres suivants du conseil d'administration :

- . Jean-Jacques Barrière - 489.16.62
- . Pierre Lainé - 489.08.61
- . Martine Chollet - 489.09.22
- . Catherine Naveau - 489.58.12

Même si vous ne participez pas, soutenez l'Amicale, en adhérant (la cotisation annuelle pour 83/84 était de 30 F. par adulte).

Ces activités régulières commenceront par une première prise de contact avec les animateurs, dans la 2ème semaine de septembre.

Sur votre agenda, notez dès maintenant :

- . VENDREDI 21 SEPTEMBRE à 20 H 45, salle Jules Gohard - ASSEMBLEE GENERALE A.L.E
- . SAMEDI 24 NOVEMBRE à 20 H 30, salle Jules Gohard - CHANTS NEGRO-SPIRITUALS

Ils avaient remporté un énorme succès en mars 1983, ils reviennent sous un autre nom : Les PALATA.

Un spectacle de très grande qualité, qu'après une tournée dans le monde entier, ils acceptent, à titre amical, de présenter à nouveau à Saint Germain de la Grange.

Dernière minute...

Nous venons de recevoir une carte à la suite du lâcher de ballons du 23 juin. Elle appartient à Stéphanie MORVAN.

Cette carte nous vient de Suisse, près du lac de Constance et nous est retournée avec une lettre charmante que nous publierons. Pour l'instant "J'espère que la Stéphanie gagner un prix très bon" dixit Madame Angi SEILER-BRUMWELL !

A.L.P.E.

PETITES ANNONCES

Malgré son silence, l'A.L.P.E existe encore, et reste vigilante envers les problèmes de notre environnement.

Nous avons été saisis par plusieurs personnes de la commune, d'une nouvelle nuisance qui, depuis plusieurs mois, prend de plus en plus d'ampleur : un bruit peu sympathique, celui du moto-cross sauvage, sur un terrain situé sur la commune de Thiverval.

C'est une nouvelle difficulté que l'A.L.P.E va affronter avec la même détermination que celle exprimée face aux nuisances du karting.

Sans vous tous, habitants de notre village, nous ne pourrions aboutir. Le renouvellement de votre adhésion conditionne l'existence et la poursuite de nos actions.

C'est également aux nouveaux résidents que nous nous adressons pour qu'ils viennent nous rejoindre. Ils trouveront leur place parmi nous, et de l'intérêt à nos activités.

l'A.L.P.E. souhaite rencontrer de nombreux adhérents, lors de l'assemblée générale qui aura lieu à la rentrée prochaine. Nous comptons sur votre présence.

Pour tous les problèmes de nuisance, vous pouvez déjà prendre contact avec les membres du bureau actuel :

- . Mme FROGET 489.56.77
- . Mme MARTIN 489.16.48
- . Mr BARRAS 489.16.28
- . Mr BONILLA 489.57.21
- . Mr THORON 489.62.12

Bonnes vacances et à bientôt !

- A VENDRE :

- . Bois de chauffage, en bûches de 50 cm fendu, livré à Saint Germain de la Grange. Prix : 200 F. le stère. Tél. 489.36.63

- . TRES URGENT - ordinateur de jeux VECTREX avec écran incorporé + 5 cartouches de jeu. Acheté en octobre 1983. Etat neuf Valeur réelle 3.100 F. - cédé 1.500 F. Tél. 489.16.24 après 17 h.

- . Maison - Cent Arpens - 6 pièces, cuisine deux bains, deux W.C - garage 2/3 voitures, cave, pièce (100 m2) - terrain clos 1013 m2 - gros arbres - beau point de vue - très bonne qualité de construction - Prix : 950.000 F. - 489.36.63

- . Maison - hameau de Villeroy - 6 pièces, cuisine aménagée, cellier - 3 salles de bain, 3 W.C. - garage 2 voitures - terrain 600 m2 arborisé - Prix : 850.000 F. Tél. 489.61.03

- NOURRICE :

Madame GAUTHIER - 1 allée de l'Hurepoix
Tél. 489.56.07 - cherche un ou deux enfants à garder à la journée, éventuellement en âge scolaire.

- OBJETS TROUVES :

- . Une bague diamant, montée sur or jaune, or blanc, trouvée devant le 8 ter rue de St Germain - S'adresser en Mairie!

- . Trousseau de clés

- FEMME DE MENAGE

- . Mme HUDE (personne du 3ème âge) recherche femme de ménage - Tél. 489.30.37

- DIVERS :

- . Recherche emplacement à l'abri pour caravane à St Germain de la Grange. Faire proposition à Mr PERRAIN, Tél. 489.55.21.